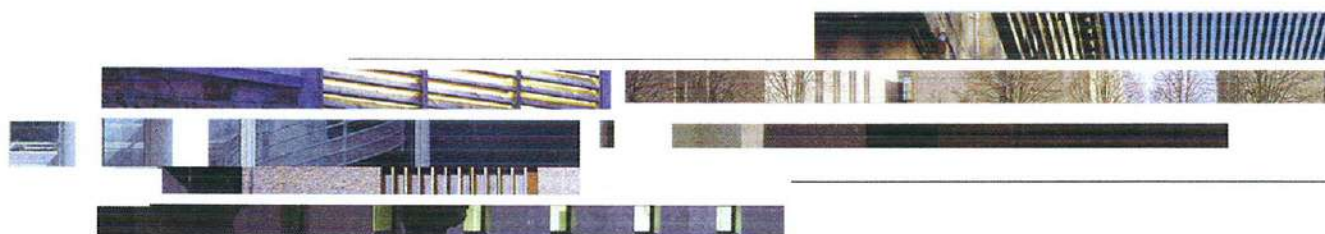


CONCOURS EQUIPEMENTS



Restructuration et extension d'une Gendarmerie

- Localisation : NONAMCOURT
- Maître d'ouvrage : CG 27
- Mission base loi MOP
- Coût des travaux : 2.05€ HT
- SHON 884 M²

Industries et services

CONCOURS
2009



Le projet se divise en fait en deux parties bien distinctes, la gendarmerie proprement dite et les quatre logements implantés de l'autre côté de la rue de l'arsenal .

Le nouveau bâtiment de la gendarmerie ,situé rue Hippolyte Lozier doit répondre à deux exigences ,d'une part satisfaire le fonctionnement des services qu'il va abriter et d'autre part s'intégrer dans un ensemble urbain homogène et à connotation fortement patrimoniale .



GENDARMERIE FACADE NORD 1/200



LOGEMENTS FACADE NORD 1/200



GENDARMERIE FACADE EST 1/200



LOGEMENTS FACADE COUPE LONGITUDINALE BB 1/200



Relogement d'un tribunal d'instance

- Localisation : SUCY EN BRIE Val de Marne
- Maître d'ouvrage : Ministère de la Justice
- Mission base loi MOP
- Coût des travaux : 2.99 M€ HT
- SDO: 1 315 M²

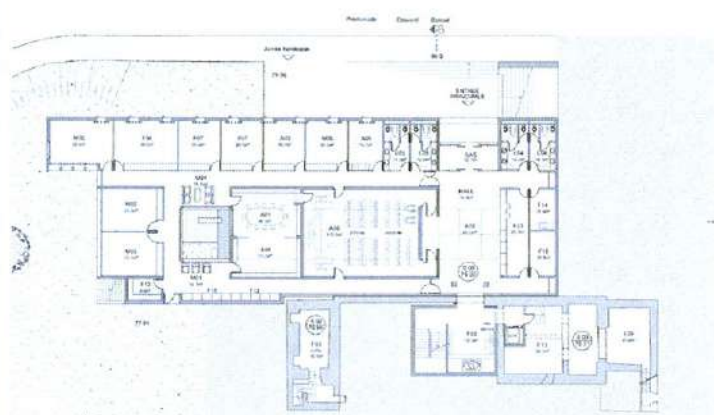
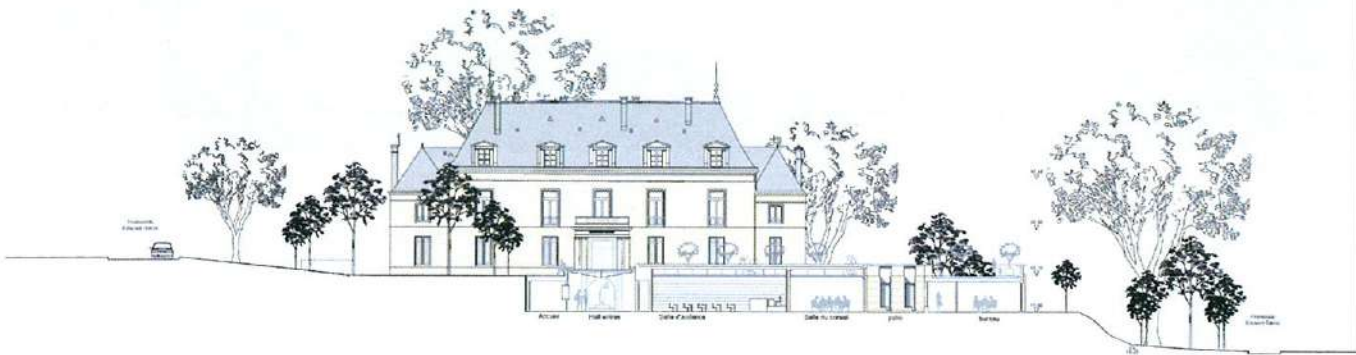
Industries et services

**CONCOURS
2007**



Construire en extension d'un bâtiment à forte valeur patrimoniale est un exercice hautement délicat ; en effet nous recevons en dépôt un patrimoine que nous devons transmettre aux générations futures et il convient à mon sens de nous effacer devant le monument , de le servir et non pas de s'en servir pour mettre en valeur ses propres créations architecturales .

Le parti que nous avons adopté utilise le dénivelé du terrain au nord et à l'ouest . Nous implantons l'extension au niveau de la promenade Edouard Garciot à la cote 79 , c'est à dire 3 mètres en dessous du niveau du rez-de-chaussée du château . Grâce à cette extension nous redonnons au château une partie de l'architecture d'accompagnement qui posait dans le paysage les architectures du XVIIème siècle ; en effet , quand on regarde les plans de Maisons ,et plus tard de Vaux on se rend compte que le château proprement dit n'est qu'une petite partie du dispositif composé de cours , d'avant-cours , de murs de soutènement cantonnés par des pavillons , de terrasses et de jardins . L'extension nous permet donc de mieux ancrer le château de Montaleau dans son paysage urbain en le dotant d'une vaste terrasse jardin cantonnée par un pavillon faisant office d'orangerie . L'horizontalité du socle ainsi créé vient asseoir le château et lui redonne une échelle urbaine lui permettant de dialoguer avec les bâtiments publics voisins . Cette terrasse jardin est constituée de grandes dalles de béton blanc (100x100) mettant en valeur un parterre central légèrement surélevé à la manière des parterres de certains jardins du XVIème siècle comme Bury et correspondant à la salle d'audience .



Construction d'un village de gîte de 25 habitations

- Localisation : Sainte-Féroule Corrèze
- Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération de Brive
- Mission base loi MOP
- Coût des travaux : 2.49 M€ HT
- SHON: 1 471 M²

Culture / Enseignement / Sports

**CONCOURS
2005**



Deux désirs antagonistes nous animent aujourd'hui quand on part en vacances : d'une part le désir de se retrouver entre soi, au sein de la famille nucléaire et d'autre part la volonté d'élargir le cercle de ses amis et de rencontrer des gens différents de ceux que l'on croise tous les jours.

Le village de gîtes que nous avons conçu doit donc tout à la fois pouvoir satisfaire cette envie de convivialité tout en respectant l'individualisme de la petite cellule familiale.

Cette volonté de faire cohabiter ces deux objectifs antagonistes a été le fil directeur qui a structuré notre démarche tout au long de l'élaboration du projet.

Deux grandes entités composent le village de vacances, les gîtes proprement dit et le centre vie, la première représentant la sphère plus privée tandis que la seconde incarne tout à fait la zone de convivialité. C'est ainsi que le centre vie se trouve en haut du terrain, le plus près possible du village ; il nous semble en effet fondamental que ces ensembles d'habitat de loisirs ne soient pas des îlots coupés du reste du monde mais fassent partie du dispositif général d'aménagement du territoire. Sur un plan spatial, il nous a semblé judicieux d'organiser ces équipements de manière orthogonale par rapport au gymnase situé en face pour bien montrer qu'ils participent autant de la vie du village traditionnel que de la vie du village de vacances.

REALISATION D'UN VILLAGE DE GITES DE 25 HABITATIONS - COMMUNE DE SAINTE FEREOLE



PLAN DE MASSE - PLAN DES ABRIS 1/500

ORGANISATION DES PLANTATIONS: DU PAYSAGE AU MAJON



terrace boisée - 100% à 10%



terrace boisée - 100% à 10%



terrace boisée - 100% à 10%



terrace boisée - 100% à 10%

PLANTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT



plantation des espaces de loisir



plantation des bois



terrace boisée



terrace boisée



terrace boisée



terrace boisée



terrace boisée



Restructuration et extension d'un conservatoire national

- Localisation : LIMOGES Haute Vienne
- Maître d'ouvrage : Ville de Limoges
- Mission base loi MOP
- Coût des travaux : 6.41 M€ HT
- SHON: 5 229 M²

Culture / Enseignement / Sports

CONCOURS
2004



A l'échelle du bâtiment, ce socle renforcera l'aspect public de l'équipement et il permettra d'articuler la façade nouvellement créée avec la partie déjà existante du conservatoire, tout comme le claustra qui le surmonte. Ce dernier élément, en outre, qui protège sans cacher, va définir un espace extérieur, une cour-parvis pour le conservatoire. La façade rue Fitz James est couronnée par un attique composé de poteaux bois lamellé-collé qui reprend l'esprit du couronnement des maisons traditionnelles de Limoges avec le dernier niveau traité en séchoir. Quant aux étages courants il réinterprète également le thème de la fenêtre répétitive mais disposée en damier pour permettre d'appréhender l'ensemble des quatre niveaux dans leur globalité et d'éviter ainsi la lecture de quatre étages superposés. C'est aussi une manière de faire contrepoint à l'escalier de secours terminant la façade du nouveau conservatoire à l'autre extrémité du projet.

Tout projet architectural en cœur de ville présente un enjeu urbain majeur. L'extension du Conservatoire National de Région de Limoges n'échappe pas à la règle puisque, plus que tout autre programme, un équipement public se doit d'être un élément fondamental dans la structuration de l'espace urbain.



Extension et restructuration d'une cité administrative

- Localisation : ORLEANS Loiret
- Maître d'ouvrage : Direction Départementale de l'Équipement du Loiret
- Mission base loi MOP
- Coût des travaux : 19.6M€ HT
- SDO: 20 688 M²

Industries et services

**CONCOURS
2004**

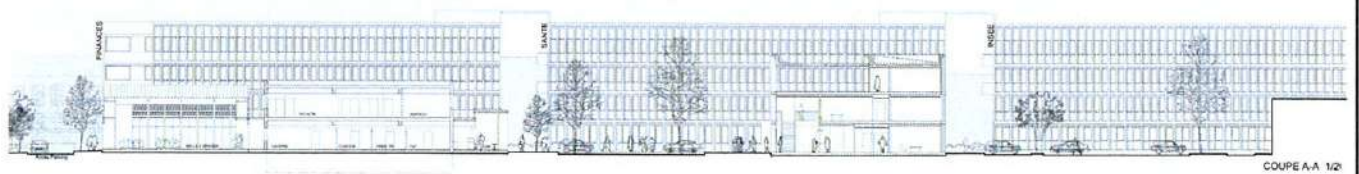
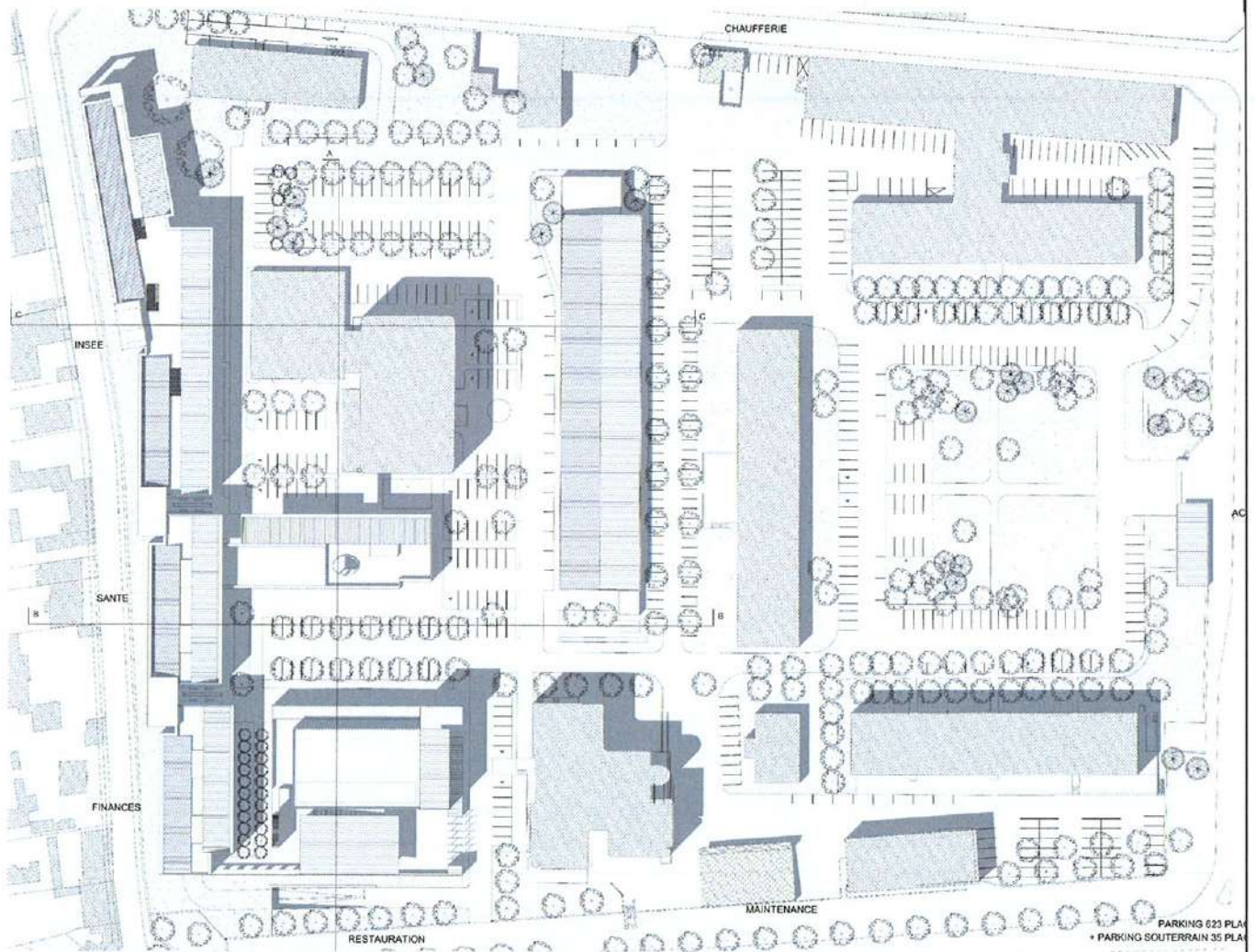


La problématique qui s'impose à tout concepteur face au projet de réaménagement et d'extension de la Cité Administrative de Coligny est de restructurer les vides pour en faire autre chose que des espaces interstitiels sans qualité.

Quand on se promène sur le site on trouve d'abord une première cour à l'ordonnancement très classique composée d'un bâtiment central dans l'axe de l'entrée et de deux édifices situés de part et d'autre du vaste bowling. La symétrie est cependant quelque peu mise à mal par le remplacement au nord de l'ancien bâtiment par un édifice beaucoup plus bas qui ne répond donc plus à son pendant situé au sud ; ensuite, après avoir dépassé cette première cour nous déambulons entre des bâtiments qui semblent des objets posés sur un vaste parking et qui ne génèrent entre eux que des non-lieux.

Le premier travail a été de redonner une cohérence à l'ensemble de la cité administrative à travers une redéfinition du plan masse.

L'intervention, en matière d'édification de bâtiments se situe essentiellement à l'arrière de la cité ; il nous a semblé ici qu'il convenait, avant de projeter le bâti, de concevoir les espaces en creux, les vides, et de leur donner des proportions qui les transformeront en véritables lieux que l'on pourra nommer, qualifier. Ainsi les nouveaux bâtiments vont-ils déterminer trois espaces que l'on pourra baptiser « cours ». Ces cours de forme rectangulaire pour deux d'entre elles et carrée pour la troisième sont facilement repérables par le couvert végétal planté abritant des parkings de proximité pour les agents.



Construction d'une bibliothèque

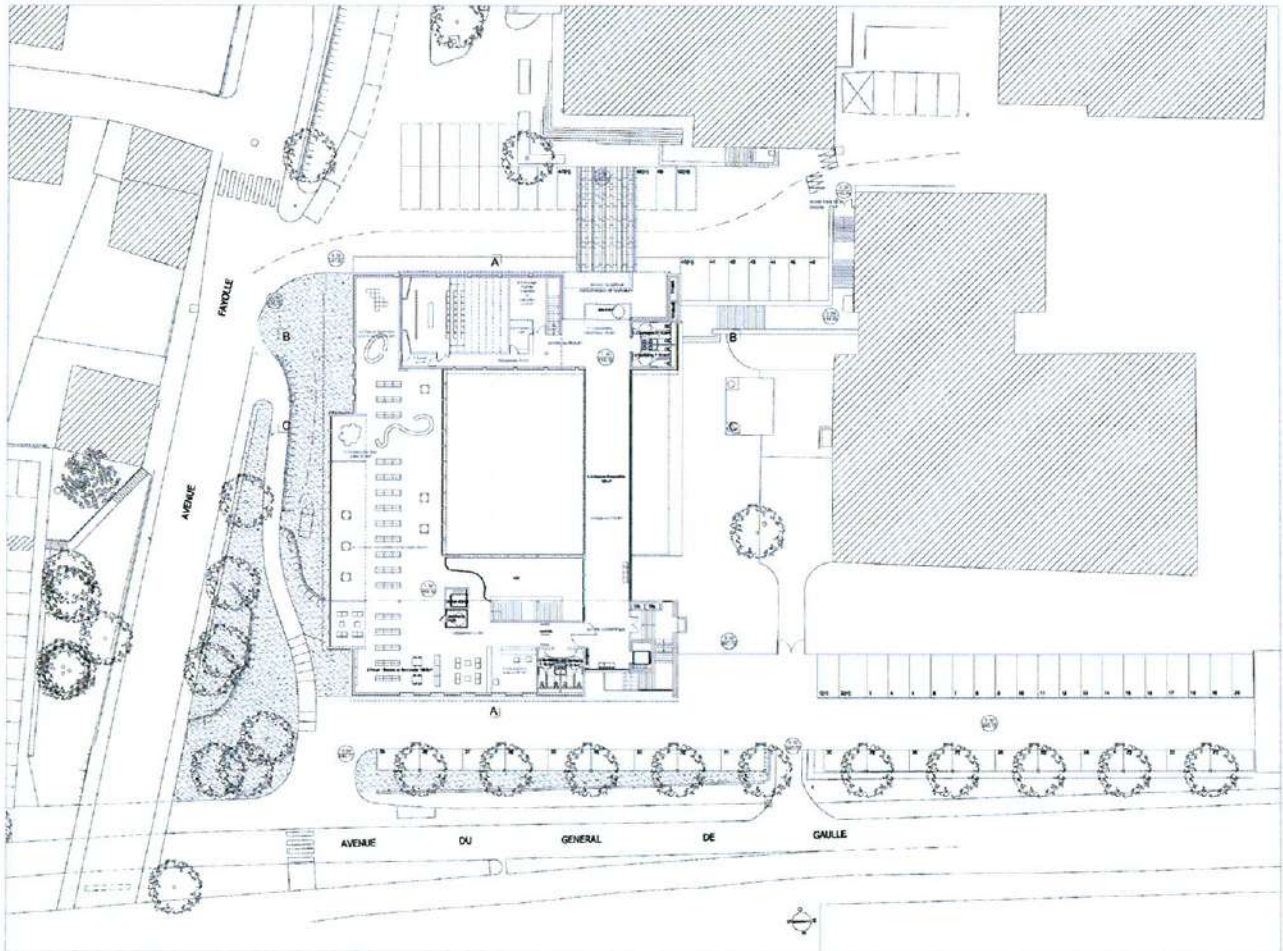
- Localisation : GUERET Creuse
- Maître d'ouvrage : Ville de Guéret
- Mission base loi MOP
- Coût des travaux : 4.2 M€ HT
- SDO: 3 520 M²

Culture / Enseignement / Sports

CONCOURS
2004



L'intégration urbaine de la bibliothèque a été un des soucis majeurs de notre démarche ; à l'échelle de la ville , tout d'abord , nous avons souhaité que cet équipement représente un véritable lien urbain . En effet , implanté sur une cassure de terrain il nous a semblé important que cet équipement mette en relation la partie haute et la partie basse de la ville ; c'est ainsi qu'une galerie d'exposition , extérieure à la bibliothèque , accessible depuis le bas par un escalier et un ascenseur et depuis le niveau haut directement de plein pied permettra à la population habitant dans les immeubles collectifs de l'avenue Charles de Gaulle d'accéder sans problème à l'avenue Fayolle . Cette galerie est un élément qui , de par sa fonction de lien de ville , de lieu de passage , pourra attirer dans la bibliothèque une population qui sans cela n'y serait peut-être jamais allé . Sa dénomination de galerie citoyenne est donc tout à fait justifiée , puisque , outre des cimaises destinées aux expositions elle pourra regrouper une borne ANPE et d'autres éléments interactifs destinés à renseigner le citoyen sur la vie de la Cité .



Plan du rez-de-chaussée haut (cote 448 30 NGF) échelle 1:2



Coupe-Perspective du forum de la bibliothèque

Construction d'une caserne de gendarmerie

- Localisation : BRENOUILLE Oise
- Maître d'ouvrage : Département de L'oise
- Mission base loi MOP
- Coût des travaux : 2.75M€ HT
- SHON: 2 560 M²

Industries et services

**CONCOURS
2003**



Projecter un bâtiment dans un contexte assez peu contraignant présente un écueil majeur : celui de réaliser un édifice objet résultant uniquement de l'imagination plus ou moins débridée de l'architecte . Aussi , pour palier ce problème, les bases de notre réflexion ont été d'une part la volonté de réaliser un bâtiment qui corresponde au mieux à l'image des services qu'il va abriter et d'autre part le désir de prendre en compte la topographie du terrain et les constructions déjà existantes sur le site . La position du terrain , très en contrebas de la voie d'accès, nous a conduit à réaliser un bâtiment sur deux niveaux : un niveau haut , accessible de plein -pied depuis la rue et destiné à accueillir la totalité des bureaux et tous les espaces recevant du public un niveau bas réservé aux garages et locaux d'entretien et de maintenance .

